

# La CEDH condamne la Suisse pour « inaction climatique », oui il faut sortir de ce machin !

écrit par Christine Tasin | 10 avril 2024



Des membres de la Cour européenne des droits de l'homme durant une audience au cours de laquelle ils ont rendu des arrêts sur trois affaires distinctes, concernant la responsabilité des Etats en matière d'action contre le réchauffement climatique, à Strasbourg, le 9 avril 2024. FREDERICK FLORIN / AFP



Des membres de la Cour européenne des droits de l'homme durant une audience au cours de laquelle ils ont rendu des arrêts sur trois affaires distinctes, concernant la responsabilité des Etats en matière d'action contre le réchauffement climatique, à Strasbourg, le 9 avril 2024. FREDERICK FLORIN / AFP

Ce machin, cette UE et ses annexes comme la CEDH sont des outils créés par les Américains pour nous faire disparaître nous et notre grandeur, nous et notre indépendance.

Non seulement la CEDH concourt plus qu'activement à nous islamiser et à nous grand-replacer mais elle achève le moribond avec l'imposture écologique.

**Inaction climatique : la Suisse condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme, une première pour un Etat. Ce qui a pour conséquence que la décision s'appliquera dans les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe !**

Interrogée par le journal belge, la chercheuse Delphine Misonne, directrice du Centre d'étude du droit de l'environnement de l'UCLouvain Saint-Louis, a expliqué que cette décision confirmait qu'"un juge peut s'appuyer sur l'article 8 de la Convention des droits de l'homme pour vérifier si un Etat agit de manière suffisante contre les effets du changement climatique". Et "**puisque c'est la gardienne**

*de l'interprétation de ce texte qui l'affirme, un juge ne pourra plus dire qu'il n'y a pas de lien entre cet article et le climat."*

<https://www.courrierinternational.com/article/cedh-inaction-climatique-les-pays-europeens-sous-pression-apres-la-condamnation-de-la-suisse>

L'enjeu réside « *dans la reconnaissance d'un droit individuel et collectif à un climat aussi stable que possible, ce qui constituerait une innovation juridique importante* », avait indiqué avant les verdicts l'avocate et ancienne ministre de l'Environnement française Corinne Lepage,

<https://www.latribune.fr/climat/energie-environnement/changement-climatique-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-tranche-sur-l-inaction-des-etats-994959.html>

L'association de retraitées suisse a choisi une tout autre stratégie, manifestement davantage payante. *L'association avait déposé un premier recours en Suisse en 2016, jugé irrecevable par les autorités helvétiques.* La CEDH « constate que les juridictions suisses n'ont pas expliqué de façon convaincante pourquoi elles ont estimé qu'il n'y avait pas lieu d'examiner le bien-fondé des griefs de l'association requérante. Lesdites juridictions n'ont pas tenu compte des données scientifiques incontestables concernant le changement climatique ».

## **Droit à la vie et à la santé**

De ce fait, « la Cour conclut que la Confédération suisse a manqué aux obligations que la Convention lui imposait relativement au changement climatique ». Elle pointe notamment « *un manquement des autorités suisses à quantifier au moyen d'un budget carbone ou d'une autre manière, les limites nationales applicables aux émissions de gaz à effet de serre* »

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/inaction-climatique-une-condamnation-inedite-de-la-suisse-2087878>

Tout ceci à cause de 2500 femelles (c'est une femme qui parle) hystéro-dingues entrées dans le jeu mondialiste de la prétendue écolo-dinguerie. La France a failli être également condamnée (elle n'est pas encore suffisamment endettée, semble-t-il). Ces 2500 femelles font partie de l'association « *Aînées pour la protection du climat* » qui a attaqué...

Bref 2500 Suissesses ont brutalement découvert que leur santé était en danger à cause de ces cochons de dirigeants suisses ne faisant pas assez pour atténuer les effets du changement climatique !

Et évidemment la CEDH a marché, a couru... Comment obliger les Etats de l'UE déjà surendettés à accélérer encore la dictature de l'imposture climatique et donc la régression du niveau de vie et des droits ? Elémentaire, mon cher Watson, tu frappes au porte-monnaie l'Etat qui frappe illico presto au porte-monnaie les contrevenants.

C'est que pour la CEDH. la Suisse aurait violé le droit au respect de la vie privée et familiale en ne luttant pas suffisamment contre le réchauffement climatique !

**Cerise sur le gâteau, la führerin Greta Thunberg, présente à la manifestation de Strasbourg, a exulté, plus que jamais menaçante :** « *Partout dans le monde, de plus en plus de gens traînent leurs gouvernements devant les tribunaux pour les tenir responsables de leurs actions. En aucun cas nous ne devons reculer, nous devons nous battre encore plus parce que ce n'est que le début* »

**Les conséquences sont intéressantes.**

Le gouvernement suisse a pris acte... donc les Suisses vont voir leur vie devenir chaque jour davantage un enfer de contraintes, d'interdits et de restrictions.

**Mais l'UDC le parti fondé il y a déjà des lustres par Oscar Freysinger a trouvé cet arrêt inacceptable et demande que la**

**Suisse quitte le Conseil d' Europe.** « Les juges de Strasbourg n'ont même pas pris en compte le fait que la Suisse est exemplaire en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. L'UDC condamne fermement cette ingérence de juges étrangers et demande le retrait de la Suisse du Conseil de l'Europe »

Oui, Frexit et quitter le Conseil de l'Europe, quitter tous ces machins, c'est la seule issue pour libérer les peuples de l'horreur mondialiste.

Lire l'article du Monde (qui interdit toute reproduction sur un autre site, apparemment les subventions royales que reçoit le quotidien ne suffisent pas ) ici :

[https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/04/09/responsabilite-climatique-des-etats-la-cedh-condamne-la-suisse-une-premiere\\_6226810\\_3244.html#](https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/04/09/responsabilite-climatique-des-etats-la-cedh-condamne-la-suisse-une-premiere_6226810_3244.html#)

mais la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ne s'était prononcée sur la responsabilité des Etats en matière d'action contre le changement climatique. Mardi 9 avril, la CEDH a rendu un arrêt condamnant la Suisse pour violation de la [Convention européenne des droits de l'homme](#), après une requête portée par 2 500 femmes qui dénonçaient des « *manquements des autorités suisses pour atténuer les effets du changement climatique* » qui, selon elles, ont des conséquences négatives sur leurs conditions de vie et leur santé.

La CEDH devait dire si les Etats visés avaient enfreint la convention, en particulier le « *droit à la vie* » (article 2) et le « *droit au respect de la vie privée et familiale* » (article 8), en ne luttant pas suffisamment contre le réchauffement climatique, alors qu'[un nouveau pic de chaleur](#)

[au niveau mondial a été enregistré au mois de mars.](#)

A une majorité de seize voix contre une, la CEDH a établi, pour l'affaire suisse, qu'il y avait eu violation du droit au respect de la vie privée et familiale de la convention et, à l'unanimité, violation de l'article 6 (« droit à un procès équitable »). La CEDH affirme ainsi que l'article 8 consacre le droit à une protection effective, par les autorités de l'Etat, contre les effets néfastes graves du changement climatique sur la vie, la santé, le bien-être et la qualité de vie.

## « Un arrêt historique »

La cour a donc considéré que l'association était habilitée à agir en justice pour le compte de personnes pouvant faire valoir que leurs conditions de vie et leur santé étaient menacées par le changement climatique. En revanche, pour les quatre requérantes individuelles, la CEDH a jugé qu'elles ne remplissaient pas les critères relatifs à la qualité de victimes et a donc déclaré leurs requêtes irrecevables.

*« L'arrêt d'aujourd'hui est un arrêt historique et nous sommes vraiment très très heureuses d'avoir porté ceci jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, a lancé Anne Mahrer, l'une des militantes écologistes suisses qui a fait condamner Berne. Maintenant, nous allons être extrêmement attentives à ce que la Suisse mette en œuvre la décision. »*

Greta Thunberg, présente à Strasbourg, a salué « le début » des victoires en matière de contentieux climatiques. « Partout dans le monde, de plus en plus de gens entraînent leurs gouvernements devant les tribunaux pour les tenir responsables de leurs actions. En aucun cas nous ne devons reculer, nous devons nous battre encore plus parce que ce n'est que le début », a lancé la jeune militante suédoise pour le climat.